

[Santé](#)
[International](#)
[Culture & loisirs](#)

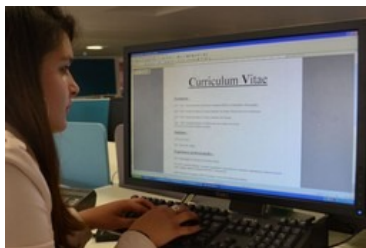
[Sorties IDF & Oise](#)
[Cinéma](#)
[Séries](#)
[Télévision & médias](#)
[Livres](#)
[Musique](#)
[Bien manger](#)
[Podcasts](#)
[Vidéos](#)
[Services](#)

[Annonces immobilières](#)
[Offres d'emploi](#)
[Le Guide Le Parisien](#)
[Compareurs](#)
[Jeux](#)
[Annonces légales](#)
[Codes promo](#)
[Téléchargements](#)
[Billetterie](#)
[Programme TV](#)
[Enchères publiques](#)

[OrientationPratique](#)

CV : attention aux mensonges !

Faux diplômes, compétences inventées... Certains CV s'apparentent à de la fiction. Un phénomène qui inquiète les recruteurs.



Consultez aussi :

1. [Soignez l'orthographe pour votre lettre de motivation ou CV](#)

[Retour au dossier Pratique](#)

« Plus c'est gros, plus ça passe ! » C'est ce que doivent se dire certains candidats à des postes à responsabilités s'inventant des parcours universitaires de haut vol dans l'espoir d'être embauchés. Au printemps 2012, le directeur général du géant de l'Internet Yahoo ! défrayait ainsi la chronique. Recruté quelques mois plus tôt, il devait quitter ses fonctions après avoir reconnu que son CV était mensonger. Son diplôme en science informatique se révélait n'être qu'un examen en comptabilité... Quelques jours plus tard, le même groupe était secoué par une nouvelle affaire de CV trafiqué touchant, cette fois, une de ses administratrices! Des cas extrêmes mais pas rares puisque, selon une étude publiée en février dernier par l'institut Florian-Mantione, les deux tiers des CV comporteraient de petites inexactitudes ou de gros mensonges.

Des incohérences et des exagérations démasquées

Le plus énorme ? S'attribuer un faux diplôme. Le phénomène, facilité par certains sites étrangers proposant des diplômes bidon, inquiète les recruteurs, de plus en plus nombreux à vérifier leur réalité. « A sa création en 2001, notre site avait pour objectif de renseigner les directeurs des ressources humaines sur le contenu des diplômes et des spécialisations des candidats, explique Emmanuel Chomarar, président de la société Vérifdiploma. Aujourd'hui, nous avons 1000 clients, dont des grands groupes, utilisant notre base de données pour s'assurer que leurs futurs collaborateurs ont bien obtenu les diplômes mentionnés dans leur CV. » La plupart du temps, les candidats ne s'inventent pas des diplômes mais exagèrent la durée de leurs missions ou s'attribuent des compétences qu'ils n'ont pas. « Dernièrement, nous avons recruté un responsable de développement de base de données qui, sur le papier, était doté de toutes les compétences techniques dont nous avons besoin. En réalité, il n'en maîtrisait aucune et nous nous en sommes séparé quinze jours après », raconte Alexis de Goriainoff, PDG de Sewan Communications, une start-up de 36 personnes spécialisée dans les solutions globales de télécommunications clés en main pour les PME. Du temps, donc de l'argent, perdu pour cette petite structure ne disposant pas d'un professionnel des ressources humaines et prévoyant de recruter au moins 10 personnes cette année. Auprès d'un professionnel, il n'aurait sans doute pas fait illusion. « **Parce que nous avons des techniques pour déceler les incohérences et les exagérations** », assure Frédéric Schwenck, responsable de la division consulting au sein du cabinet de recrutement Hudson.

Et aussi parce que, **dans l'univers professionnel, le monde est souvent petit**, ce que les candidats oublient ! « Un secteur d'activité, c'est un petit milieu, on connaît ses concurrents, les affaires qu'ils remportent, leur manière de travailler. De ce fait, il est facile de repérer les tendances à l'exagération. » De plus, les contrôles de référence se multiplient, notamment dans les cabinets de recrutement. « Appeler un ancien employeur, c'est notamment un moyen de s'assurer du périmètre des postes occupés précédemment par les candidats », remarque Frédéric Schwenck.

Pour autant, les pratiques des recruteurs français n'ont rien à voir avec celles de leurs collègues anglo-saxons. Certains d'entre eux n'hésitent pas à faire appel à des cabinets spécialisés dans la sécurité chargés d'enquêter sur la vie privée des candidats.

Ces petites retouches autorisées sur votre CV - décryptage

Prendre de petites libertés avec la réalité pour la rendre plus séduisante, enjoliver son parcours pour sortir du lot, quel candidat à un emploi ne se l'est pas autorisé ? « De bonne guerre », pour la plupart des recruteurs, lorsque ces retouches restent cosmétiques. Exemples.

Modifier l'accroche de son CV à chaque candidature

Adapter le titre de son CV en fonction du poste à pourvoir, ce n'est pas seulement autorisé, c'est recommandé ! C'est en effet ce qui permet d'identifier immédiatement le profil du candidat. Autant le modifier pour mettre en avant un élément susceptible de faire tilt dans l'esprit du destinataire de la candidature.

Changer un intitulé de fonction trop obscur

De plus en plus d'entreprises possèdent leur jargon maison qui s'applique parfois pour les intitulés de fonction. Lorsque les termes retenus ne sont pas immédiatement compréhensibles, mieux vaut prendre ceux utilisés le plus couramment dans le secteur d'activité, pour faciliter la compréhension des recruteurs.

Faire disparaître un diplôme jugé peu valorisant

En matière d'études, ce qui compte le plus aux yeux des employeurs, c'est principalement le diplôme le plus élevé. Il est donc tout à fait possible de passer sous silence les étapes nécessaires pour y parvenir. Exemple ? Le titulaire d'un BTS assistant de gestion de PME-PMI et d'un master d'une école de communication reconnue n'a pas à indiquer le premier diplôme, surtout s'il candidate dans le secteur de la communication. Idem en cas de parcours chaotique en début de cursus, ce qui est le cas pour beaucoup d'étudiants : il n'est pas indispensable d'indiquer les erreurs d'aiguillage de sa première année d'études.

Valoriser une période de stage

S'il est déconseillé de faire passer un stage pour une véritable expérience professionnelle, il est en revanche possible d'en marketer la présentation en indiquant par exemple « assistant de gestion (stage) » plutôt que « stage en gestion ».